

Lettre ouverte des associations de victimes du terrorisme aux candidats à la Présidence de la République

Paris, le 28 mars 2017

Madame Nathalie Arthaud,
Monsieur François Asselineau
Monsieur Jacques Cheminade,
Monsieur Nicolas Dupont-Aignan,
Monsieur François Fillon,
Monsieur Benoît Hamon,
Monsieur Emmanuel Macron,
Monsieur Jean-Luc Mélenchon,
Monsieur Jean Lassalle,
Madame Marine Le Pen,
Monsieur Philippe Poutou.

Le terrorisme inspiré ou commandité par le djihadisme islamiste a durement frappé la France depuis 2015. Il vient de frapper à nouveau à Londres le 22 mars 2017, jour anniversaire des attaques de l'aéroport et du métro de Bruxelles. Il constitue un défi majeur et une menace permanente pour notre pays.

Nous, victimes et proches des victimes de cette forme de barbarie, citoyens engagés et concernés, souhaitons savoir ce que le (la) futur(e) président(e) de la République propose pour y faire face.

Notre première préoccupation est d'éviter la survenue de nouveaux attentats.

Que comptez-vous faire pour empêcher, autant que faire se peut, de nouveaux drames ?

Envisagez-vous d'agir de manière préventive auprès des auteurs potentiels ou à risque de récidive ?

Proposez-vous d'agir en direction des personnes identifiées comme en danger de radicalisation ? Celles qui sont radicalisées mais ne sont pas passées à l'acte ? Celles qui ont rejoint la zone irako-syrienne ? Celles qui en reviennent ? Celles emprisonnées en France ? Celles libérées de prison ?

Après de ces différentes catégories, quelle part doit-elle être donnée à l'action socio-éducative ? A la surveillance et au renseignement ? A la restriction de liberté et autres mesures coercitives ou punitives ?

Comptez-vous également agir, de manière plus large, sur les facteurs sociaux, économiques, psychologiques, religieux menant à la dérive terroriste (lutte contre les discriminations et les inégalités sociales, éducation, actions dans les médias et sur les réseaux sociaux) ?

Comment pensez-vous empêcher les terroristes de perpétrer leurs forfaits ?

Quelles mesures concrètes (judiciaires, policières, diplomatiques, militaires) proposez-vous pour empêcher les terroristes d'accéder aux armes et explosifs ? Pour les priver de moyens de propagande ? De moyens financiers ? De base arrière ?

Comment vous positionnez-vous par rapport aux diverses mesures organisationnelles recommandées par la commission d'enquête relative aux moyens mis en œuvre par l'État pour lutter contre le terrorisme depuis le 7 janvier 2015 (fusion du service central du renseignement territorial et de la sous-direction de l'anticipation opérationnelle de la gendarmerie nationale dans une nouvelle direction générale du renseignement territorial, fusion de l'Unité de coordination de la lutte antiterroriste -UCLAT- et de l'état-major opérationnel de prévention du terrorisme -EMOPT-, création d'une agence nationale de lutte antiterroriste, rattachée directement au Premier Ministre) ?

Si un nouvel attentat survient, il faut être prêt.

Quelles mesures concrètes proposez-vous pour renforcer la protection des cibles que nous sommes tous ? Faut-il maintenir l'état d'urgence ? La force Sentinelle ? Faut-il renforcer les infrastructures de sécurité ? Faut-il renforcer les moyens humains des établissements recevant du public (effectifs, formation, liaison avec les forces de police) ? Doit-on améliorer les dispositifs d'alarme en cas d'alerte ? Comment ?

Faut-il réformer l'organisation des forces d'intervention ? Etes-vous, dans ce cadre, favorable à la fusion du RAID, du GIGN et de la BRI ?

Avez-vous des propositions concernant la formation du public (notamment aux « gestes qui sauvent ») ? Concernant l'organisation des secours médicaux ? Concernant la communication et le partage d'information entre tous les intervenants ? Concernant l'information, le soutien et l'accompagnement des victimes et des proches dans le post-attentat immédiat ?

Enfin, que comptez-vous faire pour aider les victimes ?

Nous, qui avons été frappés, savons mieux que quiconque combien la « suite » est difficile. Nous aider est pourtant essentiel. C'est une question de justice, car nous-mêmes, nos enfants, nos frères et sœurs, nos parents, nos amis, nos proches ont été atteints par un ennemi qui cherchait à nuire à notre pays et notre société. D'une certaine manière, nous avons payé pour tous. Mais c'est aussi un élément essentiel de la lutte contre le terrorisme : réduire l'impact d'un éventuel attentat sur les victimes, c'est augmenter la capacité de résistance et de rebond de la société française.

Pensez-vous possible de réduire la charge bureaucratique qui pèse sur les victimes qui cherchent à faire valoir leurs droits ?

Avez-vous des pistes pour rendre les procédures d'indemnisation plus transparentes et plus équilibrées ?

Comment comptez-vous agir pour permettre à tous l'accès aux avocats, notamment dans la phase transactionnelle devant le fonds de garantie des victimes d'actes de terrorisme et d'autres infractions (FGTI) ?

Etes-vous prêt(e) à vous engager pour que tous les soins de santé liés à l'attentat pour toutes les victimes directes et indirectes soient effectivement pris en charge à 100 % ?

Soutiendrez-vous les propositions émises par les professionnels de l'intervention d'urgence, psychiatres, pédopsychiatres, psychologues, professionnels du secourisme, etc., pour améliorer la prise en charge psychologique des victimes dans l'urgence et le long terme et améliorer la formation initiale et continue des professionnels de santé ? Comment ?

Etes-vous favorable à l'indemnisation intégrale par le FGTI de tous les préjudices, y compris les préjudices psychologiques ressentis au cours de l'événement terroriste par les blessés au sens large, les impliqués, les otages et leur famille proche, comme le recommande le rapport récent présidé par Madame le professeur Porchy-Simon ?

Comptez-vous prendre des mesures pour soutenir les proches qui accompagnent des victimes ? Pour éviter les discriminations des victimes (dans le travail, l'éducation, face aux assurances et organismes de prêt, etc.) ?

Si vous êtes élu(e), nommerez-vous au gouvernement un ministre ou un secrétaire d'État chargé des victimes, comme c'est le cas dans le gouvernement actuel ? Disposera-t-il d'une administration et d'un budget dédiés ?

Nous souhaitons ardemment que toutes ces questions ne soient pas oubliées dans la campagne présidentielle et au-delà.

Nous serons très intéressés et attentifs aux réponses écrites que vous pourrez nous faire parvenir, et nous sommes également prêts à vous rencontrer.

Les signataires

13 novembre : fraternité et vérité

Association de défense et de mémoire
des victimes de l'attentat du musée du Bardo

Association des victimes
des attentats de Ouagadougou

Fédération nationale des victimes d'attentats
et d'accidents collectifs (FENVAC)

Promenade des Anges

